

## Bulletin Quotidien, 27 juin 2014

Date : 27/06/2014  
Page : 1/1  
Rubrique : EVENEMENTS ET PERSPEC...  
Période : Quotidien  
Surface : 126 %

Bulletin  
quotidien



### Le projet de loi relatif à la délimitation des régions et modifiant le calendrier électoral, retiré de l'ordre du jour du Sénat

Le projet de loi relatif à la délimitation des régions et modifiant le calendrier électoral, qui devait être examiné au Sénat à partir du 1<sup>er</sup> juillet (cf. "BC" d'ivoire) a été retiré de l'ordre du jour : les groupes UMP, RDSE et CRC (communists) ont en effet saisi le Conseil constitutionnel, considérant que l'étude d'impact qui accompagne le projet était "insuffisante".

"Pour l'examen du projet de loi de réforme territoriale, la commission spéciale a eu très peu de temps pour travailler et n'a pas pu adopter de rapport", a déclaré M. Philippe MARINI (UMP, Oise) président de la commission des Finances, en demandant en séance la révision de l'ordre du jour. "L'étude d'impact est défectueuse, on a annulé toutes sortes de chiffres sur les économies à attendre de ces regroupements", a-t-il déclaré, ajoutant : "Le Sénat doit avoir les moyens de débattre sereinement". "L'article 6 de la loi organique d'avril 2009 prévoit que l'étude d'impact qui doit obligatoirement accompagner un projet de loi doit comprendre un certain nombre d'éléments et de documents", ont fait valoir de leur côté les sénateurs communistes. "Cet article indique que ces éléments doivent être exposés avec précision" ont-ils ajouté.

• Tous droits de reproduction réservés